



## Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 16 novembre 2023 à 19h

### ORDRE DU JOUR :

<b>A. DELIBERATIONS :</b> .....	2
Affaire n°1 : décision modificative Budget Communal .....	2
Affaire n° 2 : Convention de principe de stérilisation des chats errants.....	2
Affaire n° 3 : Dénomination des futures rues du domaine de Saint Roch .....	2
Points Divers .....	3

L'an deux mil vingt-trois, le 16 novembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Verdélais, s'est réuni à la salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée sécurisée aux conseillers municipaux le 31 août 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 31 août 2023.

#### **Présents :**

Mme Corinne RIBAUVILLE, Maire, M. Olivier CHARRON, Mme Sylvie SOUBAIGNE, Didier DESAGES, Ad-joints, M. William POUTAYS, M. VINET Emmanuel, Anne Marie DUTOIT, Joel BIAUT Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :** M. Maxime MANENT, Mme Nathalie LOPES, Mme Muriel ERNEST, M. Daniel MARTIN, Mme Mélanie AUCOIN VACHERIE, Mme SINSOU Virginie.

**Procurations :** M. Daniel MARTIN à Mme RIBAUVILLE Corinne.

**Secrétaire de Séance :** Olivier Charron

Madame le Maire s'assure du quorum et ouvre la séance.

## A. DELIBERATIONS :

### Affaire n°1 : décision modificative Budget Communal

Résumé :

Madame le Maire présentera la décision modificative relative au chapitre 012.

En effet, il convient de réaliser une révision des crédits d'un montant de 24 400€.

Somme imputée au chapitre 011 pour versement au chapitre 012.

Ce dépassement de crédit est dû à :

- L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires en 2023
- Plusieurs arrêts « longue maladie » du personnel titulaire et par conséquent recours à des agents contractuels.
- L'augmentation des charges Urssaf et Caisses de retraites +26 578 € par rapport à 2022

Propositions soumises au Conseil Municipal :

- Approuver cette décision modificative
- Autoriser Madame Le Maire à procéder à l'ensemble des démarches juridiques afférentes.

**Décision modificative adoptée à l'unanimité.**

### Affaire n° 2 : Convention de principe de stérilisation des chats errants

Madame le Maire souhaiterait qu'une convention de principe soit signée avec l'association « Ecole du CHAT LIBRE » afin de pouvoir stériliser les chats errants sur la commune.

Cette convention serait acceptée par plusieurs vétérinaire du secteur sud gironde.

Un principe de distribution de coupon pour stériliser les chats pourrait être mis en place.

Propositions soumises au Conseil Municipal :

- Approuver cette proposition.
- Autoriser Madame Le Maire à procéder à l'ensemble des démarches juridiques afférentes.

**Propositions adoptées à l'unanimité.**

### Affaire n° 3 : Dénomination des futures rues du domaine de Saint Roch

Madame Le Maire propose à l'assemblée de définir ensemble le nom des rues à attribuer au Lotissement du domaine de Saint Roch.

Propositions soumises au Conseil Municipal :

- Approuver ces propositions.
- Autoriser Madame Le Maire à procéder à l'ensemble des démarches juridiques afférentes.

### **Délibération reportée en raison d'une demande de délai de réflexion supplémentaire**

## Points Divers

### **Basilique :**

Madame le Maire informe l'assemblée sur l'avancée du dossier dans le cadre des futurs travaux de restauration des toitures de la Basilique. L'architecte Mme le Maréchal étudie à ce jour les offres déposées sur la plateforme dématérialisée.

Elle est en contact avec les artisans concernés. L'architecte a informé Madame le Maire de l'évolution des coûts des travaux.

### **Chapelle Ste Agonie :**

Les travaux sont en cours. M. Charron était présent à la réunion de chantier en date du 14 novembre 2023 en présence de l'architecte M. Leblanc. Des finitions sont à apporter par l'entreprise TMH. Une réception des travaux est prévue le 28 novembre prochain.

M. Leblanc a signalé que la bâtisse était abimée et qu'il fallait envisager une restauration de la partie arrière notamment. Il a également mis en garde la municipalité sur un traitement des eaux de pluie du parc du calvaire ainsi que sur la sélection des sujets végétaux.

### **City stade :**

M. William Poutays demande si le chantier de démontage de la vieille bâtisse du jardin public citystade est prévue. Si oui va-t-elle se faire en régie ?

M. Olivier Charron répond par la positive après consultation du responsable des services techniques. Une réunion à ce sujet aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### **Téléthon 2 et 3 décembre :**

Préparation de la manifestation : Le montage des barnums aura lieu les 30 nov et 1<sup>er</sup> décembre.

Les employés municipaux participeront à l'installation des tentes et de la logistique du matériel demandé.

### **Réunion PLUi 12/10 à la Communauté de Communes**

Mme le Maire et Olivier Charron étaient présents.

L'objet de la réunion était Energie Renouvelable Solaire et Gens du voyage – terrains familiaux

1. Energies renouvelables :

Il a été procédé à l'inventaire des toitures de grande taille afin de permettre un projet à venir.

## 2. Gens du voyage :

La demande de la CDC était de recenser des parcelles privées ou publiques pour l'implantation de terrains familiaux pour sédentariser ces populations. Verdélais a fait une proposition.

Ensuite plusieurs dossiers ont été évoqués dans le cadre de la modification du PLUi.

- a) La modification ne permet pas de changer l'enveloppe bâtie. Il ne peut pas y avoir de nouvelles intégrations de constructions ou de terrains dans celle-ci.
- b) Verdélais présente un projet porté par l'entreprise Les vigneron du 33 pour loger ses saisonniers. Il s'agit de créer un terrain de camping à côté du château Pomirol le Pin. Le projet s'inscrit tout à fait dans le cadre de la modification du PLUi. C'est un STECAL habitat qui sera créé (secteur de taille et de capacité limité). L'avis du président de la commission urbanisme, M. Douence ainsi que ses services sont très favorables.

## **Berges du Galouchey :**

M. Charron Olivier informe les élus qu'une opération de nettoyage de la rivière partant du bourg au quartier La Garonnelle est prévue très prochainement.

Les travaux devraient durer un mois.

## **Conseil d'école :**

Lors de ce conseil, Madame le Maire indique à l'assemblée qu'elle a demandé à Madame la directrice que la sortie de classe pour tous les enfants ait lieu rue des Ecoles sur l'impasse et non sur les allées.

Toutefois une problématique s'impose au jardin public pour le stationnement. Les parents se garent y compris devant les ateliers municipaux « anciens pompiers ». Des panneaux vont être installés permettant de régler le stationnement.

## **Comité Directeur -Office de tourisme :**

Didier DESAGES assistait à cette réunion.

Un bilan estival a été communiqué.

Didier Desages a informé le comité directeur que le musée d'Art Sacré de Verdélais est à ce jour sans responsable. La directrice lui a répondu qu'elle adresserait un dossier à Mme le Maire concernant une alternative (visite virtuelle).

Information importante, en 2025, les offices du tourisme du sud gironde vont fusionner.

## **Point Mobilité :**

Emmanuel Vinet a adressé un mail au Siss pour obtenir des explications sur les retards et absences des transports scolaires.

Il alerte sur une réelle problématique et a demandé la mise en place d'un canal de communication permettant d'avoir des informations sur les éventuels retards/ absences de transports.

**DIA :**

Madame le Maire expose les DIA signées et adressées aux notaires concernés aux élus.

**Sictom :**

Madame le Maire indique aux élus que les containers seront livrés par le Sictom et la distribution aura lieu les 23, 24 et 25 novembre à la salle Toulouse Lautrec.

Les élus accompagneront le personnel Sictom.

Olivier Charron, Sylvie Soubaigné et Didier Desages seront présents pour la distribution.

**Repas des ainés :**

Sylvie Soubaigné en charge de l'organisation de cette journée demande aux élus de se positionner sur les menus.

Un retour lui sera fait.

**Questions diverses :**

M. Joel Biaut demande à Mme le Maire et M. Desages de s'expliquer sur la venue du Major de la Gendarmerie de Toulonne au Comptoir de Suzette.

Madame le Maire s'explique sur la venue du Major :

Suites aux différends qui existent entre les deux commerces, le Major est venu rencontrer en mairie les deux gérants permettant aux protagonistes de s'expliquer. Mme de Saint Denis étant absente, le Major a souhaité se rendre sur place.

Il a notamment rappelé la législation relative aux commerces et aux différentes manifestations et demandé un apaisement de la situation.

Pour conclure, Madame le Maire indique que La commune de Verdélais a besoin de ces commerces et que chacun à un rôle à jouer.

La séance est levée à 20 h35.